

## Communiqué final du conseil des ministres du 22 Mai 2026

Sous la Très Haute Présidence de Son Excellence Brice Clotaire OLI-GUI NGUEMA, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, le Conseil des Ministres s'est réuni ce vendredi 22 mai 2026, à 10 heures 00, dans la salle habituelle des délibérations, au Palais de la Présidence de la République.

D'entrée de jeu, le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, s'est félicité du travail accompli par l'ensemble de l'équipe gouvernementale au cours des cent (100) premiers jours marquant sa mise en place. Saluant les résultats enregistrés à ce jour, le Chef du Gouvernement s'est dit confiant quant à la poursuite du mandat, invitant les membres du Gouvernement à faire preuve d'encore plus d'initiatives, à l'heure où le Gabon retrouve son attractivité et reprend pleinement sa place au sein de la communauté africaine.

À cet effet, le Conseil des Ministres s'est réjoui de la tournée africaine effectuée par Son Excellence Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, qui l'a conduit successivement en Angola, à Djibouti, au Kenya et au Rwanda.

En Angola, cette visite d'État a permis de consolider les relations bilatérales à travers le renforcement du dialogue politique et la signature de plusieurs instruments de coopération dans les domaines de la sécurité, de la justice et des ressources forestières et fauniques.

À Djibouti, le Chef de l'État a pris part à la cérémonie d'investiture du Président Ismaïl Omar GUELLEH et a échangé avec plusieurs dirigeants africains sur les questions de paix, de sécurité et de coopération régionale.

Au Kenya, le Président de la République a participé au Sommet « Africa Forward », consacré au renforcement des partenariats économiques entre l'Afrique et ses partenaires internationaux, ainsi qu'à la promotion des investissements et à la transformation économique du continent.

Au Rwanda, le Chef de l'État a pris part à l'Africa CEO Forum à Kigali, au cours duquel il a présenté les opportunités d'investissement offertes par le Gabon dans les secteurs stratégiques, notamment les mines, l'énergie, l'agro-industrie et le tourisme. En marge de ce Forum, le Président de la République a procédé à l'inauguration officielle de l'Ambassade du Gabon à Kigali.

Dans le même sens, le Conseil s'est également réjoui de la tenue à Libre-ville, les 21 et 22 mai 2026, de la 17ème Retraite de haut niveau de la Commission de l'Union Africaine (UA) sur la Paix et la Sécurité en Afrique, consacrant ainsi le retour du Gabon dans l'accueil des rencontres africaines de haut niveau.

Dans cette perspective, le Conseil s'est félicité de ce que cette rencontre ait offert l'occasion aux anciens Chefs d'État africains de saluer la transition politique au Gabon, invitant le Chef de l'État gabonais à partager son expérience afin de contribuer à la consolidation de la paix et de la stabilité politique du continent, notamment dans les zones de tensions.

Revenant sur la loi de finances rectificative, le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, a exhorté le Gouvernement, et en particulier le Ministre de l'Économie, à poursuivre les efforts en matière de collecte et de

mobilisation des recettes. Le Chef de l'État a invité les ministres en charge des finances à procéder à un exercice de benchmarking afin de s'inspirer des exemples réussis en matière de financement des infrastructures de développement.

Sans alourdir la pression fiscale sur les opérateurs économiques, le Président de la République a souhaité que des décisions opportunes soient prises pour identifier des niches de financement permettant de lever les ressources supplémentaires pour l'exécution des projets gouvernementaux. Il a insisté sur la nécessité de moduler certaines taxes afin d'attirer les investisseurs dans des secteurs porteurs tels que le tourisme, conciliant ainsi la lutte contre l'érosion des recettes avec le maintien d'un environnement favorable aux opérateurs économiques.

À cet égard, le Chef de l'État a rappelé que les orientations arrêtées dans le cadre de la rencontre sur la parafiscalité doivent être immédiatement suivies d'effets. Il s'agit notamment de mettre fin à la multiplicité des organes de prélèvement, d'assurer l'unicité des interlocuteurs pour les opérateurs économiques et de procéder à la digitalisation du processus de collecte. Par ailleurs, le Président de la République a demandé de revoir l'ensemble des dépenses fiscales engagées dans le cadre de la mise en œuvre de certains projets, notamment les Zones Industrielles Spéciales (ZIS), afin de rationaliser ces instruments et de s'assurer qu'ils profitent effectivement à l'économie nationale.

Dans la même foulée, le Président de la République a annoncé l'aboutissement de plusieurs initiatives en matière de logement social et de soutien au développement des PME gabonaises, lesquelles seront désignées bénéficiaires exclusives des financements qui seront mis en place dans ce domaine, en lien avec la Société Nationale Immobilière (SNI), sous la supervision du Ministre en charge de l'Habitat ; mais aussi dans le secteur des Transports Urbains pour une

meilleure mobilité des populations, et en ce qui concerne le règlement de la dette intérieure. Le Chef de l'État a instruit le Gouvernement à formaliser ces initiatives dans les meilleurs délais, au regard de leur portée structurante pour ces secteurs et des réponses qu'elles sont appelées à apporter aux difficultés que vivent encore les populations gabonaises.

S'agissant des dépenses publiques, le Chef de l'État a demandé au Ministre de l'Économie de mettre en place, dans les meilleurs délais, un nouveau cadre juridique visant à plafonner les rémunérations des dirigeants des établissements publics, sociétés d'État et sociétés d'économie mixte, afin de rationaliser la dépense dans un domaine où l'expansivité de ce poste de charges contribue à alourdir les charges salariales supportées par l'État.

Enfin, le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, a demandé au Ministre en charge de la Réforme de l'État de reprendre en main le chantier de la réforme, dont les recommandations du Dialogue National Inclusif constituent la feuille de route. Il a, à cet effet, exhorté le Ministre à ne pas revenir sur les engagements pris devant le Peuple Gabonais, en veillant à leur respect et à leur traduction fidèle dans les textes visant à la refondation de l'État gabonais.

## PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil des Ministres a délibéré sur les affaires suivantes :

### MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE

· Projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Génie Militaire.

Le présent projet de décret, pris en application des dispositions de l'article 15 de la loi n°18/2010 du 27 juillet 2010 portant statut particulier des militaires, a pour objet de fixer les attributions, l'organisation et le fonctionnement du Génie Militaire.

Composante des forces de Défense, le Génie Militaire constitue à la fois une Arme et un Service. Placé sous la tutelle du Ministère de la Défense Nationale, il jouit de l'autonomie administrative et financière.

Pour l'accomplissement de ses missions, il comprend le Commandement en Chef, les Unités formant corps, les Écoles et Centres de Formation, ainsi que les Régions Militaires du Génie.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION, CHARGÉ DE  
L'INTÉGRATION ET DE LA DIASPORA

·           Projet de loi autorisant la ratification du Traité de l'OMPI sur la Propriété Intellectuelle, les Ressources Génétiques et les Savoirs Traditionnels Associés.

Le présent projet de loi, pris en application des dispositions des articles 162 et 163 de la Constitution, autorise la ratification du Traité de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) sur les Ressources Génétiques et les Savoirs Traditionnels Associés, dit « Traité GRATK », signé le 24 mai 2024 à Genève.

Ce traité a pour objet de favoriser l'efficacité, la transparence et la qualité du système des brevets, tout en prévenant la délivrance de brevets indus portant sur des ressources génétiques et des savoirs traditionnels associés.

La ratification de ce traité constitue pour le Gabon une opportunité à la fois politique et juridique d'affirmer son engagement en faveur de la justice mondiale, de la conservation de la biodiversité et du respect des droits des communautés autochtones et locales détentrices de ces savoirs.

·           Projet de décret portant rattachement de la Commission Nationale pour le Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs au Ministère de la Planification et de la Prospective.

Le présent projet de décret, pris en application des dispositions de l'article 95 de la Constitution, a pour objet de transférer la Commission Nationale pour le Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs, dénommée Gabon MAEP 2006, au Ministère de la Planification et de la Prospective. Il abroge toutes les dispositions antérieures contraires.

·           Projet de loi autorisant la ratification de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et de son Protocole relatif aux questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques.

Le présent projet de loi, pris en application des dispositions des articles 162 et 163 de la Constitution, autorise la ratification du Protocole relatif aux questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles, signé le 16 novembre 2001 à Cape Town, conjointement sous l'égide de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) et de l'Institut International pour l'Unification du Droit Privé (UNIDROIT).

Entrée en vigueur le 1er mars 2006, cette Convention vise à établir un régime juridique international unifié de reconnaissance et de protection des garanties portant sur des matériels d'équipement mobiles à forte valeur économique, contribuant ainsi à sécuriser les financements et à faciliter l'accès des États au marché international du crédit aéronautique.

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, DE LA DIGITALISATION ET DE L'INNOVATION

· **Projet de décret relatif à la promotion et à la labellisation des startups et des entreprises en transformation digitale en République Gabonaise.**

Le présent projet de décret, pris en application des dispositions en vigueur, a pour objet de doter les startups d'un cadre réglementaire approprié, propre à favoriser leur création, leur promotion et leur internationalisation, ainsi qu'à accélérer la transformation digitale des entreprises existantes, en vue d'un impact immédiat et structurant sur l'écosystème entrepreneurial et sur le secteur public-privé en République Gabonaise.

· **Projet de décret portant création, attributions et organisation de la Direction Générale des Technologies Émergentes.**

Le présent projet de décret, pris en application des dispositions de l'article 95 de la Constitution, porte création, attributions et organisation de la Direction Générale des Technologies Émergentes (DGTE).

Placée sous la tutelle du Ministère en charge de l'Économie Numérique, la DGTE est chargée d'élaborer et de veiller à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de digitalisation, d'innovation technologique et d'usage responsable de l'Intelligence Artificielle (IA) en République Gabonaise. Pour l'accomplissement de ses missions, elle comprend, outre les services d'appui, des directions centrales ainsi que des services déconcentrés exerçant ses attributions dans les différentes provinces du pays.

L'adoption de ce décret s'inscrit dans la volonté du Gouvernement de se conformer à la nouvelle organisation administrative en vigueur et de doter le secteur des technologies émergentes d'une structure institutionnelle dédiée, cohérente et opérationnelle.

## MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION ET DE LA PROSPECTIVE

· **Projet de loi portant modification de certaines dispositions de la loi n°15/2014 du 7 janvier 2015 portant institution et organisation du Système Statistique National, modifiée et complétée par la loi n°016/2022 du 6 septembre 2022.**

Le présent projet de loi a pour objet de modifier certaines dispositions de la loi n°15/2014 du 7 janvier 2015 portant institution et organisation du Système Statistique National, modifiée et complétée par la loi n°016/2022 du 6 septembre 2022.

Cette modification se justifie par la double nécessité d'aligner les textes en vigueur sur les dispositions de la Constitution du 19 décembre 2024, d'une part, et de rendre pleinement opérationnels l'ensemble des organes prévus par ladite loi, d'autre part.

À cet effet, sont modifiées les dispositions des articles 2 (tirets 10 et 12), 8, 9, 10, 12, 17, 22, 26, 27 et 35.

## MINISTÈRE DE LA RÉFORME ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

·       Projet de loi portant modification de la loi n°041/2020 du 22 mars 2021 modifiant certaines dispositions de la loi n°002/2003 du 17 mai 2003 instituant un régime de prévention et de répression de l'Enrichissement Illicite en République Gabonaise.

Le présent projet de loi, pris en application des dispositions de l'article 99 de la Constitution, porte modification de certaines dispositions de la loi n°002/2003 du 17 mai 2003 instituant un régime de prévention et de répression de l'Enrichissement Illicite en République Gabonaise.

À travers la modification des articles 5, 6, 8, 17 et 19, ce texte vise à combler les carences observées dans l'application de ladite loi. Il permettra ainsi de réduire les délais de déclaration des biens pour les agents nouvellement intégrés et ceux faisant l'objet d'une nomination à une fonction, d'harmoniser les conditions de déclaration de candidature à l'ensemble des élections politiques, et de renforcer la répression des infractions relatives à la non-déclaration des biens.

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, DE LA DETTE ET DES PARTICIPATIONS

–   Projet de loi de finances rectificative (PLFR) 2026

Le présent projet de loi de finances rectificative formalise les Très Hautes Orientations du Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement. Outre les piliers stratégiques contenus dans le Plan National de Croissance et de Développement et l'évolution du contexte économique international, le PLFR 2026 prend également en compte les recommandations formulées lors de la Conférence des Chefs d'État de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), tenue à Brazzaville en janvier 2026, de la mission de consultation du Fonds Monétaire International (FMI) en février 2026, ainsi

que des délibérations du Directoire du FMI en marge des Assemblées de Printemps organisées à Washington D.C. en avril 2026.

Lors de ces différentes assises, il a notamment été recommandé de garantir l'investissement public comme levier de croissance efficace sans compromettre les équilibres financiers, d'assurer la cohérence entre la trajectoire de la politique budgétaire et les engagements des États envers les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), et de veiller à la soutenabilité de la dette ainsi qu'à la consolidation de la position extérieure à moyen terme.

À cet effet, les principaux objectifs poursuivis par le PLFR 2026 consistent à assainir le cadre macroéconomique et à renforcer la crédibilité de la programmation budgétaire, à travers notamment la maîtrise des dépenses publiques tout en préservant les investissements prioritaires et les filets sociaux, l'optimisation de la collecte des recettes fiscales et douanières, et l'amélioration de l'efficacité des investissements publics ; à garantir le financement de l'économie tout en veillant à la soutenabilité de la dette ; à rétablir la discipline budgétaire en matière d'exonérations fiscales et douanières, à travers le respect de l'exigence d'approbation parlementaire ; à poursuivre les projets structurants dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, des routes, de l'éducation, de la santé et de l'économie numérique, en vue d'impulser la transformation structurelle de l'économie nationale ; et à améliorer les conditions de vie des populations ainsi que le pouvoir d'achat des ménages les plus fragiles.

Les prévisions de croissance reposent sur les principales hypothèses macroéconomiques suivantes :

une production pétrolière en hausse de 3,1 %, à 11,2 millions de tonnes contre 10,8 millions de tonnes dans la loi de finances initiale ;

un prix du baril de pétrole gabonais en hausse de 15,03 %, pour atteindre 75,0 USD contre 65,2 USD à l'initiale ;

une production de manganèse en hausse de 2,1 %, pour s'établir à 9,424 millions de tonnes contre 9,229 millions de tonnes initialement prévus ;

un prix de vente de la tonne de manganèse en légère baisse de 0,8 %, projeté à 166,9 USD contre 168,2 USD à l'initiale ;

une diminution de la production de bois débités de 36,2 %, à 0,989 million de m<sup>3</sup> contre 1,551 million de m<sup>3</sup> dans la loi de finances initiale ;

un recul de la production d'huile de palme de 6,4 %, à 0,138 million de tonnes contre 0,147 million de tonnes initialement prévu ;

une chute de la production de caoutchouc de 76,9 %, à 0,6 millier de tonnes contre 2,5 milliers de tonnes dans la loi de finances initiale ;

une hausse de la production d'or de 100 %, à 800 kg contre 400 kg initialement prévus ;

une stabilité du taux de change du dollar américain par rapport au franc CFA, maintenu au niveau de la loi de finances initiale, soit 571,9 FCFA pour un dollar américain.

Au regard de ces hypothèses, la croissance économique est révisée à 4,0 % contre 6,5 % dans la loi de finances initiale, soutenue principalement par le dynamisme des activités du secteur hors pétrole (+4,4 %).

Sur la base du cadrage macroéconomique et budgétaire révisé, le projet de budget rectificatif de l'État est équilibré en ressources et en charges à 5 495,2 milliards FCFA, contre 6 358,2 milliards FCFA prévus dans la loi de finances initiale, soit une baisse de 862,9 milliards FCFA.

S'agissant des ressources, les recettes budgétaires nettes des prélèvements sont évaluées à 2 928,2 milliards FCFA, contre 3 808,0 milliards FCFA à l'initiale, soit une baisse de 879,8 milliards FCFA. Les recettes affectées aux tiers, constituées des prélèvements au profit des collectivités locales (32,4 milliards FCFA), des organismes internationaux (19,7 milliards FCFA) et des établissements publics (263,1 milliards FCFA), s'établiraient à 315,2 milliards FCFA, contre 363,9 milliards FCFA initialement prévus, soit une diminution de 48,7 milliards FCFA. Quant aux ressources de trésorerie et de financement, elles se chiffraient à 2 251,8 milliards FCFA, contre 2 186,3 milliards FCFA dans la prévision initiale, soit un accroissement de 65,5 milliards FCFA, imputable au recours accru à l'émission de titres publics.

S'agissant des charges, les dépenses de l'État sont évaluées à 5 180,0 milliards FCFA, contre 5 994,3 milliards FCFA dans la prévision initiale, soit une baisse de 814,3 milliards FCFA. Les dépenses budgétaires nettes des prélèvements au profit des tiers (315,2 milliards FCFA) se composent des dépenses du budget général évaluées à 3 669,8 milliards FCFA et de celles des comptes spéciaux arrêtées à 174,1 milliards FCFA.

Les dépenses du budget général, réparties entre 32 missions de politiques publiques, se décomposent comme suit :

les charges financières de la dette sont projetées à 487,6 milliards FCFA, contre 419,8 milliards FCFA à l'initiale, soit une augmentation de 67,7 milliards FCFA ;

les dépenses de personnel fléchissent de 1,1 milliard FCFA pour s'établir à 958,6 milliards FCFA, cette légère baisse s'expliquant par les efforts engagés dans le cadre de la maîtrise de la masse salariale, notamment à travers les opérations d'assainissement du fichier des agents publics ;

les dépenses de biens et services connaissent une hausse de 146,7 milliards FCFA par rapport à l'initiale, pour s'établir à 562,4 milliards FCFA, évolution imputable notamment à la réévaluation des remboursements de TVA (+69,8 milliards FCFA) ;

les dépenses de transferts sont projetées à 428,2 milliards FCFA, contre 429,9 milliards FCFA à l'initiale, soit une baisse de 1,8 milliard FCFA, notwithstanding l'augmentation du soutien au prix des produits pétroliers (+43,2 milliards FCFA), de la stabilisation du prix de la farine (+2,0 milliards FCFA) et du soutien au prix du carburant du secteur de la pêche industrielle (+2,3 milliards FCFA) ;

les dépenses d'investissement s'établissent à 1 169,1 milliards FCFA (dont 1 046,5 milliards FCFA sur ressources propres), contre 2 137,2 milliards FCFA à l'initiale, soit une réduction de 968,1 milliards FCFA, essentiellement due à la déprogrammation de projets en l'absence d'études de faisabilité ;

les autres dépenses, en baisse de 15,0 milliards FCFA par rapport à la pré-vision initiale, se situeraient à 63,9 milliards FCFA.

Les comptes spéciaux, regroupés en 11 missions, sont évalués à 174,1 milliards FCFA, contre 177,7 milliards FCFA dans la loi de finances initiale, soit une diminution de 3,6 milliards FCFA, répartis entre des dépenses de biens et services (12,5 milliards FCFA, en baisse de 1,5 milliard FCFA), des dépenses de transferts (128,5 milliards FCFA, en hausse de 0,8 milliard FCFA) et des dépenses d'investissement (33,1 milliards FCFA, en baisse de 2,8 milliards FCFA). Les charges de trésorerie et de financement s'élèveraient à 1 336,2 milliards FCFA, contre 1 375,4 milliards FCFA initialement prévues, soit une diminution de 39,2 milliards FCFA, l'essentiel de ces charges étant consacré à l'amortissement de la dette, à concurrence de 1 309,2 milliards FCFA.

Au-delà de la restauration de la crédibilité du budget de l'État, les grandes lignes du présent projet de loi de finances rectificative permettront de matérialiser les axes prioritaires de la vision du Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, Son Excellence Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA. Dans la perspective des négociations avec le FMI, ce projet de loi anticipe par ailleurs le cadrage macro-budgétaire et les réformes que le Gabon soutiendra en vue de leur prise en compte dans le futur programme conclu avec cette institution.

## MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES GEOLOGIQUES

· Projets de décret portant réglementation de la sous-traitance minière, des appareils de levage, des équipements sous pression, des explosifs civils, et portant institution et réglementation de l'obligation d'assurance minière, en République Gabonaise.

L'adoption de ces cinq (5) projets de décret s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de promotion du contenu local et de souveraineté économique. Ils visent à opérationnaliser les dispositions du Code minier en instaurant un cadre réglementaire spécifique au secteur minier, propre à encadrer juridiquement les activités y afférentes, à renforcer le rôle de l'État régulateur et à sécuriser et maximiser les retombées économiques au profit de l'État et des populations.

·                   Projet de décret modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°0023/PR/MPGM du 22 janvier 2021 fixant les règles relatives à la contribution de l'activité minière au développement local en République Gabonaise.

Le présent projet de décret modifie et complète les dispositions des articles 6, 7, 9, 13 et 16 du décret n°0023/PR/MPGM du 22 janvier 2021 fixant les règles relatives à la contribution de l'activité minière au développement local en République Gabonaise.

## MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA CONSTRUCTION

·                   Projet de décret portant attributions et organisation du Ministère des Travaux Publics et de la Construction.

Le présent projet de décret, pris en application des dispositions de l'article 95 de la Constitution, fixe les attributions et l'organisation du Ministère des Travaux Publics et de la Construction. Il vise à doter ce ministère d'un cadre juridique solide, propre à optimiser ses processus décisionnels et opérationnels, à actualiser le fonctionnement de ses unités administratives et à les mettre en adéquation avec la nouvelle vision politique et administrative en vigueur.

## MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI, DU DIALOGUE SOCIAL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

·                   Projet de décret portant attributions et organisation du Ministère du Travail, du Plein Emploi, du Dialogue Social et de la Formation Professionnelle.

Le présent projet de décret, pris en application des dispositions de l'article 95 de la Constitution, fixe les attributions et l'organisation du Ministère du Travail, du Plein Emploi, du Dialogue Social et de la Formation Professionnelle. Ce ministère a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de travail, de plein emploi, de dialogue social et de formation professionnelle. Pour l'accomplissement de ses missions, il comprend le Cabinet du Ministre et les services rattachés, le Secrétariat Général, l'Inspection Générale des Services, les Directions Générales, ainsi que les établissements et organismes sous tutelle.

## MINISTÈRE DES EAUX ET FORETS, DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT, CHARGE DU CONFLIT HOMME-FAUNE

–   Projet de décret portant déclassement partiel du l'Arborétum RA-PONDA WALKER.

Le présent projet de décret, pris en application des dispositions des articles 3, 13 et 69 de la loi n°003/2007 du 27 août 2007 relative aux parcs nationaux, a pour objet de fixer la largeur de la zone tampon du Parc National d'Akanda.

En considération de la configuration semi-urbaine de ce parc, la zone tampon terrestre est fixée à un (1) kilomètre, avec une extension possible de cinq cents (500) mètres supplémentaires dans les écosystèmes fragiles de mangroves. Contiguë aux limites officielles du parc, elle s'étend sur l'ensemble de sa périphérie, conformément aux modalités cartographiques annexées au décret.

Dans cette zone tampon, seules peuvent être autorisées des activités anthropiques n'ayant pas d'impact négatif avéré sur l'intégrité écologique du parc, sous réserve de l'autorisation préalable de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux. L'adoption de ce décret vise à doter le Parc National d'Akanda d'un cadre réglementaire précis et opérationnel, propre à garantir la préservation de ses écosystèmes tout en encadrant les interactions entre les activités humaines et le

milieu naturel protégé.

## MINISTERE DU TOURISME DURABLE ET DE L'ARTISANAT

·       Projet de décret portant attributions et organisation du Ministère du Tourisme Durable et de l'Artisanat.

Le présent projet de décret a pour objet de formaliser, sur le plan normatif, la fusion des secteurs du tourisme et de l'artisanat au sein d'un même département ministériel, jusque-là organisés en deux structures distinctes. Il vise à impulser la mise en œuvre de missions et d'objectifs clairement définis, en vue de valoriser le patrimoine naturel, culturel et écologique du Gabon, de garantir la qualité de l'offre touristique, de préserver les écosystèmes et de faire du Gabon une

destination de référence, en développant le tourisme et l'artisanat comme filières économiques génératrices de revenus et d'inclusion territoriale.

## MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS, DU RAYONNEMENT CULTUREL ET DES ARTS, CHARGE DE LA VIE ASSOCIATIVE

– Projet de loi portant création, attributions et organisation de l'Institut National des Archives, de la Bibliothèque et de la Documentation.

Le présent projet de loi, pris en application des dispositions de l'article 99 de la Constitution, porte création, attributions et organisation de l'Institut National des Archives, de la Bibliothèque et de la Documentation (INABD).

Ce texte constitue l'acte fondateur de l'INABD, dont la mission centrale est de collecter, cataloguer, protéger, conserver et diffuser le patrimoine archivistique et documentaire national. Il vise à conférer à l'entité en charge de la gestion de la mémoire nationale la place stratégique qui lui revient, en lui octroyant une personnalité juridique assortie d'une autonomie administrative et financière, propre à favoriser l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés. Pour l'accomplissement de ses missions, l'INABD est doté des organes suivants : le Conseil d'Administration, la Direction Générale et l'Agence Comptable.

· Projets de décret fixant les modalités relatives à la délivrance, au re-nouvellement, à la suspension et au retrait de l'agrément technique des associations sportives, et les conditions de subvention des associations sportives agréées, en République Gabonaise.

Les présents projets de décret, pris en application des dispositions combinées de l'article 95 de la Constitution et des articles 60 et 62 de la loi n°033/2020 du 22 mars 2021 portant orientation de la politique nationale du sport et de l'éducation physique en République Gabonaise, fixent respectivement les modalités relatives à la délivrance, au renouvellement, à la suspension et au retrait de l'agrément technique des associations sportives, ainsi que les conditions de subvention des associations sportives agréées.

L'adoption de ces deux (2) projets de décret s'inscrit dans la dynamique de structuration et de valorisation de l'ensemble des disciplines sportives au sein des associations sportives, en cohérence avec la nouvelle gouvernance de la politique sportive nationale impulsée par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement.

## POLITIQUE GÉNÉRALE

### MINISTÈRE DE L'ACCÈS UNIVERSEL À L'EAU ET À L'ÉNERGIE

Le Conseil des Ministres a marqué son approbation pour le recours à la procédure d'entente directe en vue du financement, de la construction et de l'exploitation des barrages hydroélectriques d'Irouba et d'Egoumbi avec la société Hydro-néo. Ces barrages constituent l'une des réponses à apporter à la problématique d'insuffisance de production énergétique, en ajoutant 54,5 MW sur le réseau inter-connecté du Sud. Leur construction participe par ailleurs de la consolidation du réseau national, appelé à connaître un maillage progressif sur l'ensemble du territoire.

### MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION, CHARGÉ DE L'INTÉGRATION ET DE LA DIASPORA

Au terme de la présentation du Ministre, le Conseil a marqué son accord pour l'agrément des personnalités diplomatiques suivantes :

Son Excellence Monsieur Saïd JUMA MSHANA, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Unie de Tanzanie près la République Gabonaise, avec résidence à Kinshasa (République Démocratique du Congo) ;

Son Excellence Monsieur Jens Ole Bach HANSEN, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Royaume du Danemark près la République Gabonaise, avec résidence à Abuja (Nigéria) ;

Son Excellence Monsieur Joseph John GARGADI, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Fédérale du Nigéria près la République Gabonaise, avec résidence à Libreville ;

Son Excellence Monsieur Saif Bin Naser AL-BADAL, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Sultanat d'Oman près la République Gabonaise, avec résidence à Alger (Algérie) ;

Madame TAHIROU RIHILA RABIOU DAOUDA, en qualité de Consul Général de la République du Niger au Gabon.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, DE LA DIGITALISATION ET DE L'INNOVATION

Le Conseil des Ministres a examiné et approuvé le recours à la procédure négociée pour l'extension du Backbone National Gabonais en mode Partenariat Public-Privé concessif, dans le cadre du projet Gabon Fiber.

Le Conseil a également approuvé le mode opératoire retenu pour l'encadrement, l'instruction et la mise en œuvre des projets de digitalisation au sein des administrations publiques. Ce dispositif vise à renforcer la cohérence de l'action publique en matière numérique, à éviter la dispersion des initiatives, à sécuriser les systèmes d'information de l'État et à garantir la conformité des projets engagés avec le cadre normatif en vigueur.

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES MÉDIAS

Le Conseil a pris bonne note de la communication relative au désintéressement des épargnants de Postebank S.A. Ce dossier, qui revêt une portée sociale particulièrement élevée, engage la crédibilité de l'État, la confiance des citoyens dans les mécanismes publics de garantie ainsi que l'image des pouvoirs publics auprès des populations.

Le Conseil a instruit les Ministres compétents à prendre toutes les dispositions nécessaires pour apporter une réponse diligente et appropriée à cette situation.

## NOMINATIONS

Enfin, le Conseil des Ministres a entériné les mesures individuelles suivantes : **PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

### CABINET CIVIL DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Conseillers Spéciaux, Chargés de Missions :

Lieutenant-Colonel AWOMBI Célestin ;

M. LOUANGOU BOUYOMEKA Juste Oswald ;

Mme KOURAKOU OBOUONO Myriam ;

Mme SAMBAT Jennyfer Mélodie.

Conseillers du Président :

Mme AGAMBOUE Jessy Lee Darly ;

M. MBA BIYOGHE Paulin Franck Michaël Polycarpe Joachim ;

M. NZAMBA Davy Francis ;

Commandant MBORI Léon.

Attachée de Cabinet :

Lieutenant BOUANGA DJANGO épouse RIKOULA Angèle.

Secrétaire de Cabinet :

Mme MESSILA MVONE épouse OBIANG ONDO.

Chargé de Missions :

Sergent-Chef OWONO-MBENG Gilles de Verne.

### CABINET MILITAIRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Attaché de Cabinet :

M. OCKABA OCKABA Nel Junior.

Chargés de Missions :

Adjudant TSOUMBOU TSOUMBOU Armand ;

Sergent-Chef DJIMBI Didasse ;

Sergent MAVOUNGOU Cerval.

CABINET PRIVÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Secrétaires de Cabinet :

Mme GRANDET MANDJE Joséphine Laurence ;

Mme RAIVO Ingrid Anaïs.

ÉTAT-MAJOR PARTICULIER DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE/ MAISON MILITAIRE

Secrétaires de Cabinet :

Mme MENGUE MEGNE Antoinette ;

Mme SAFOUS Samantha Romy.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Cabinet du Secrétaire Général Adjoint Secrétaire de Cabinet :

Mme MBOUKOU NEGUE Diane Valérie.

CONSEIL NATIONAL DE SÉCURITÉ

Secrétaire de Cabinet :

Mme ITSIEMBOU Marie Thérèse.

CONSEIL NATIONAL DE LA MER

Conseiller Spécial, Secrétaire Permanent : M. MBA ASSEKO Georges Henri ;

Conseiller, Secrétaire Permanent Adjoint : M. OSSEKE NDJOMBOUET Arnaud.

CONSEIL NATIONAL CLIMAT

Conseiller Spécial, Secrétaire Permanent : M. NTCHANGO Fabrice Augan

;

Conseiller, Secrétaire Permanent Adjoint : Mme NGOMBE MIKIELA épouse ITOUDI Ginette.

#### DÉPARTEMENT DU PROTOCOLE D'ÉTAT

Conseillers du Président :

M. NKOGHE EKOUAGHE Norbert ;

Mme MVOU LOUBA Idlège Anouchka.

Attachés de Cabinet :

M. OBAME VARRE John Paul ;

Mme BOUNDONO MILINGA Rosane.

#### DÉPARTEMENT POLITIQUE, SUIVI-ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DU PROJET DE SOCIÉTÉ

Conseiller, Chef de Département Adjoint : M. MOUGHIAMA Steeve Da-vin.

#### DÉPARTEMENT ÉCONOMIE, FINANCES, DETTE ET LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

Conseiller, Chef de Département Adjoint : M. DIWASSA Jean Aimé Chris-tian.

#### DÉPARTEMENT DIPLOMATIE

Conseiller, Chef de Département Adjoint : Mme ILEKET épouse PENGUE Yasmine Arielle ;

Secrétaire de Cabinet : Mme MASSOUNGA Marthe.

#### DÉPARTEMENT JURIDIQUE, ENTREPRENEURIAT ET FONCTION PUBLIQUE

Conseiller, Chef de Département Adjoint : M. NGUEMA Paul Nicolas ;

Conseiller du Président : M. MOUSSOUNDA Jean François.

#### DÉPARTEMENT HYDROCARBURES, MINES, GÉOLOGIE ET TRANS-FORMATION

Conseiller, Chef de Département Adjoint : M. MBONGO RAFEMO BOURDETTE François ;

;

Conseiller du Président : M. RABENKOGO Jonas ;

Attachée de Cabinet : Mme LEKOGO née NGANGORI Blandine Pélagie.

DÉPARTEMENT ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET  
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Conseiller, Chef de Département Adjoint : M. TENGO Alain Brice.

DÉPARTEMENT COMMUNICATION PRÉSIDENTIELLE

Conseiller, Chef de Département Adjoint : M. OBIANG ETOUGHE Gaëtan Evrard ;

Attachée de Cabinet : Mme OKOMO NGOMO Sylvie Nadège.

DÉPARTEMENT TRAVAUX PUBLICS, INFRASTRUCTURES, EAU ET ÉLECTRICITÉ

Conseiller, Chef de Département Adjoint : Mme SINDZI SOMBANGOYE Prudence.

DÉPARTEMENT SANTÉ

Conseiller, Chef de Département Adjoint : Mme OKOME ESSIMA épouse MABIALA  
LAMOUREUX Régine.

DÉPARTEMENT SPORT, JEUNESSE ET CULTURE

Conseiller, Chef de Département Adjoint : M. DJIMBI Jean Claude.

DÉPARTEMENT PATRIMOINE ET INTENDANCE GÉNÉRALE DES PALAIS  
PRÉSIDENTIELS

Conseiller, Chef de Département Adjoint : Mme MPIGA épouse MPOUOH Marceline.

DÉPARTEMENT ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DÉCENTRALISATION

Conseiller, Chef de Département Adjoint : M. NGWONI NGWONI Théo-phane Fortunat ;

Secrétaire de Cabinet : Mme OKOME ENGONGA épouse MEZEME MBA Maryse.

SECRÉTARIAT DU CONSEIL DES MINISTRES

Conseillers du Président :

Mme EFOURI-ELOGOEBE Romaine ;

M. AFANERE MEVYANN Alain Didier.

Secrétaires de Cabinet :

M. AKENDENGUE Orphée ;

Mme OMANDA Emma Darnaud.

DIRECTION CENTRALE DES RESSOURCES HUMAINES

Chargé de Missions : M. MENZANG M'EKO Élysée ;

Secrétaires de Cabinet :

Mme COSTODES AMENDJET épouse EYA NDONG Karen Prisca ;

Mme KOMBA NZOCKENA Laura Maryse ;

Mme KOWET AYENOUE Charline.

DIRECTION CENTRALE DES AFFAIRES FINANCIÈRES

Secrétaire de Cabinet : Mme MANZEYIH MA LEHINDAH Kharèse Zime-lah Blerys.

GRANDE CHANCELLERIE DES ORDRES NATIONAUX

Secrétaire de Cabinet : Mme MENGUE Georgina.

MÉMORIAL LÉON MBA

Attaché de Cabinet : M. ASSOUMOU MBENG Guy Marly.

Les personnels de la Présidence de la République dont les noms suivent sont remis à leur administration d'origine :

MM.

MOUKALA Toussaint Grégoire ;

INGUEZA REVIGNET Jean Henri Bernard ;

NDJAMBOU Léandre Edgard ;

MAYOMBOT Hugues Régis ;

SANDOUNGOU KIYENDE Marcel ;

NGANGUI Hervé Christin ;

MUNZANGALA-MUNZIEWU Dieudonné ;

OBIANG MBA Jean Claude ;

MADJOUA Norbert ;

MBOUMBA Béranger Igor ;

NGOUONI ONDEA Macaire ;

MBADINGA Marius ;

BANGUEBE MAYOUBI Benjamin ;

OGOMBE Hervé Christophe ;

ELLA EKOGHA Hubert Claude ;

ONOMORI MBOUMBA Davy ;

OWONO MBA Françoise Marley ;  
MANGONGO Gilles Christian ;  
NGOMO Privat ;  
OSSOMBEY Jonas ;  
NGAILA ALONGO Jean Chrysostome ;  
OYAMA Bernard ;  
AUGE OBIANG Christian ;  
MANDJOUHOU YOLLA Eustache ;  
MEMBOL Ruffin ;  
NZIENGUI Jean ;  
ZELAMONO Fabien ;  
MAGANGA Jean François ;  
EMANE NDONG NZE Davy ;  
MASSIMA LOUWOUNGOU ;  
IKOGHOU Frédéric Evrard Yeno ;  
NDONG SALA Vianney ;  
MOUSSAVOU MAPAGA Gabin ;  
NGOUNDZI Jean Louis ;  
OKOUYI Alexandre ;  
REVIGNET Denis Hamir ;  
NGUEMA ETOUGHE Aimé Christian ;  
MENIE MENZUGHE Fabien Archange ;  
MOUNDEGHE MABECKA Berland ;  
NGOUA MBA Placide ;  
ROUGOU Jean Pierre ;  
ONANGA Darcy Herman ;  
NDJOHOU Gildas-Sylver ;  
KOUMA Georges ;  
MBOU Lazare ;  
OYUGOU GUENDE Habib ;

NDZIAMI Léon ;  
TIGUI Nolasque ;  
BOUSSAMBA MOUBAMBA Dieudonné ;  
BIGNOUMBA Jean Noël ;  
EDOUBA Jean Bosco ;  
MOUAMBI Jules ;  
NZAMBA Francis ;  
NDONG ASSA Louis Frédéric ;  
NDZEBE Maïck Flandria ;  
KOMBILA MAMA Stanislas ;  
MBA ESSANGUI Faustin ;  
TONDA Médard ;  
MBOMBE NZONDOU Abel ;  
MOUELE Clotilde ;  
WAMBET Emile Christian ;  
MBA RENDJOGO Francklyn ;  
MASSALA MBOUMBA Max ;  
MOUAPA SAMBA Calixte Marien ;  
TCHICOT Charles Maurice ;  
NGOMA INDOUE Thierry ;  
MAYOMBO POCHO Hans ;  
OSSAMY NGAWALA EPIGAT Jeff ;  
MABIKA Hugues ;  
KOUMBA Paul Joachim ;  
NGARI OKINGUI Chrislain ;  
MOUBISSANGOYE LOUMBI Grouse ;  
NZE DIT EYEGHE Philippe Alain ;  
BABIKA Emile ;  
SAMOGNO Aimé ;  
NSONENDONG Emmanuel ;

SEMBA NKWELE Stan Derrick ;  
MACKANGA Ludovic ;  
NZENGOUBE DIBAKA Cadi Mery Galibert ;  
TCHIALE Gabriel Martin ;  
ABESSOLO Nathanaël.  
Mmes  
LICTHANGOU BABAMBOU épouse MOUTSIENDI Ingrid Orphise ;  
SEBA KOHO épouse EVA Herta Audrey ;  
BULA BULA épouse MOUBELET MOUBEYA Safi Wivine ;  
ROGOMBE épouse OYAYA Isabelle Célestine ;  
OKERY Edith ;  
IWENGA OGOULA épouse OGOUEROWO Marie Florentine ;  
ZANG OBAME Vénusia Marilyn ;  
OGOUEBANDJA Guigui Rose ;  
BEKALE épouse ONGUENGUE Isabelle ;  
ZOUGA NGUEMA épouse EYEGHE NDONG Marie Annie ;  
ABESSOLO épouse NTOUTOUME EMANE Yolande ;  
NDJOROGO ASSIMA épouse DJOUE Annette ;  
DJIPANO Patricia ;  
KOMBA BANGOT NGOSSANGA Hortense ;  
KASSA WILKS Zita ;  
KOMBILA NDJALINGANI Flore Sévérine ;  
KAMA Léontine ;  
MBOUROU Octavie Chérubine ;  
BONGO ONDIMBA épouse AMBOUROUE ROGOMBE Amissa Briana ;  
NTOUTOUME EMANE épouse ADIMINGA Melissa Denise ;  
ALEKA REBIENOT M'BEWO épouse YENO Sylvie Marie Thérèse ;  
ENAME Guy Flore ;  
PAILLAT Lydie Scolastique ;  
OWANGALT épouse LOFOHORO Alice Gertrude ;

BANGA SEMIOU Carine Valentine ;  
OSSAKEDJOMBO KAACK Brigitte Lucette ;  
NZAME NGOUA Héline Elza ;  
MIYINDOU épouse SAFOU SITOU Patricia ;  
BALINGUI Solange ;  
MANFOUMBI épouse NGUIMBI Daniella Dane ;  
MOUSSOUNDA Judith ;  
MADJINOU Mariette Sylviane ;  
MAMADOU Zenaba ;  
MOUGOLA MOUISSI Wilma Ornélia Mélia ;  
ANDEME MBOGHO Krishna Gernande ;  
MBATCHI VANDJI épouse BOGUIKOUMA Cathia Florise ;  
ABEMENGUE épouse OURA Julie ;  
MOULABOU Vicky ;  
SOUGOU Anistelle Cléa ;  
NDIMAL Irène Margarete ;  
MADJINOU NGADJI Corile Tania ;  
BINGA KIKI Euphémie ;  
MOUNDAKOU MAPICKA Mirielle ;  
MILOUNGUI Hélène Pascale ;  
NDALAGUI Lorna Lilié ;  
OBERDENO Elsa Marcy ;  
WORA GALLIE Marion Germaine ;  
DERECOURT ISSADY Noëla Florence ;  
MABEHANG BIKIEYI Audrey.

#### CABINET DU VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Conseiller du Président de la République : Commandant James OYE NGUEMA

Secrétaire de Cabinet du Président de la République : Mme Corile Tania MADJINOU épouse MAGANGA.

#### CABINET DU VICE-PRESIDENT DU GOUVERNEMENT

Conseiller Juridique : M. Willy ANDONG LIBAKOU.

MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MARINE MARCHANDE, CHARGE DE  
LA LOGISTIQUE

ADMINISTRATION SOUS-TUTELLE FLY GABON HOLDING (FLYGH)

Conseil d'Administration

Administrateur, Représentant le Ministère de l'Économie : M. Luther Steeven ABOUNA  
YANGUI.

OWENDO CONTAINER TERMINAL (OCT)

Conseil d'Administration

Président du Conseil : Mme Brigitte KOUMBA.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'INSTRUCTION CIVIQUE  
SECRETARIAT GENERAL

Chargé d'Études du Secrétaire Général : M. Jean Paulin MBA EYEGHE.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CABINET CIVIL

Directeur de Cabinet Civil : M. Ernaud Dechanel AYEBE MICKALA.

Conseiller en Communication : M. Cyril Bertrand NGALEKOVO.

– Conseillers Techniques :

MM

François Hans MEYE ANGO ;

Juste Mikaël ENGANGOYE LEKOGO ;

Gladys Francklin OKENKALI ;

Damas KAKOUDJA ;

Jean-Richard MBENGUILY ;

Ben-Kelly ANTSIENE ;

Enosh Ismaël MPOOUNGOU LOUBALOUBA ;

Henri-Charles BABONNEAU ;

Aristide Saturnin LOUMBANGOYE ;

Jean-François DOUNA.

MMES

Tatiana Noucka OTHA ;

Ambroisine G. Sidonie AMBOUROUET.

– Chargés d'Études :

MM

Valery MOUSSODJI IKAPI ;

Max Yannick SENDZE ;

Barack OBILI ALANDJI ;

Quency Jackson KOMBI M'PIGA.

MMES

Irma MOULOUNGUI TCHIBOUELA ;

Jordana THIEWA MELLYE ;

Sandy Gaëlle KOULIE ;

Guyonne-Lizzie-Sarah ESSENG-EKOH.

– Chargées de Mission :

MM

MME

.

Luis R.N OKAGNI DJOUMANGOYE ;

Thibault LEKOGO OKORI ;

Frestor WONDO WANY ;

Dieudonné OLENDE.

Félicia MBANG OLERY ;

Brenda ANGOUMA MBOUMBA.

Secrétaire Particulière du Ministre : Mme. Sergeordi MOUNGUENGUI.

Secrétaire Particulière du Directeur de Cabinet Civil : Lieutenant MOUTOU Patrick.

Secrétaire de Cabinet : Sous-Lieutenant LEMPAGA LOUMA Ralph-Régis.

Chef du Protocole : Frey-Aldo MOUSSAVOU.

Aide de Camp : LONGA MBILI Gervais.

Chauffeur Particulier du Ministre : Sylvain Michael OBANTCHIA.

– Agents de Sécurité :

Adjudant EKWA NDOUMOU Wilfride ;

Maréchal de Logis Chef Major LEMBOUMBA NZE E.E.Dandy ;

Maréchal de Logis Chef Major TOULEKIMA NKOUMI Aimé Ha-med ;

Maréchal de Logis Chef Major ASSOMO OKIMASSOUA Ruth Ornel-la ;

Maréchal de Logis Chef Major MONDO MOGHANDE Them Shanstia ;

Maréchal de Logis Chef PANGO Loïc Roméo Curtis ;

Maréchal de Logis Chef ALANA Wilfried Junior ;

Adjudant-Chef Major MVOUDJA OSSIBADJOUO Sédric.

Les personnels suivants sont remis à la disposition de leur administration d'origine. Il s'agit de :

MM.

Albert GOBY KAKOU ;

Saint-Thomas LEKOGO EKUNDA ;

Jeffrey Prince Keny NGOUNGA LEBAGA ;

Claude ELLA NZIET ;

Judicaël OTERE.

MME.

Léda Adéline ONTCHE.

**CABINET MILITAIRE**

Directeur de Cabinet Militaire : Général de Corps d'Armée KOYI Féli-cien.

Conseiller Stratégique : Général de Corps d'Armée OSSIMA NDONG Jean Martin.

Conseiller Gendarmerie Nationale : Général de Brigade MBANGUI Maurice.

Conseiller Armée de Terre : Colonel DONANGUE ROUGOULA Frédéric Yves.

Conseiller Aéronautique : Colonel BOUSSOUGOU Louis Joseph.

Conseiller Marine Nationale : Capitaine de Vaisseau MIBISSA Jean-Claude.

Conseiller Garde Républicaine : Général de Brigade NGOUONI-ONDEA Macaire.

Conseiller Santé Militaire : Médecin-Colonel GAUDONG-MBETHE Guy Léonel.

Conseiller Génie Militaire : Colonel EDOUADOUA METOULOU Francklin.

Conseiller Armement : Commandant WOUNDA Jean-Fidèle.

Conseiller Financier : Commandant MANIONY MANGAMA Théodore.

– Conseillers Techniques :

Colonel OKOGHO Scholastique ;

Commandant LENDOYE Justibe.

Chef de Cabinet Militaire : Commandant PENDI TSAMBA Avelin.

– Chargés d'Etudes :

Capitaine LEKOGHO Vincent ;

Capitaine NGNAMALENGOUNGOU Edhna Channa ;

Lieutenant NGUEMBA MBADINGA Acheley Yorick.

Lieutenant OLABA ONTSIA Astrid Rick.

– Secrétaires de Cabinet :

Lieutenant NZEMBY NGOYI Gildas ;

Lieutenant TCHAOU René Maximilien

MINISTERE DE L'ACCES UNIVERSEL A L'EAU ET A L'ENERGIE CABINET DU  
MINISTRE

Conseiller Juridique : M. Romaric Léonce NGAMBA MBONGO.

MINISTERE DU LOGEMENT, DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DU  
CADASTRE

ADMINISTRATIONS SOUS-TUTELLE

AGENCE NATIONALE DES TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES, DE  
L'URBANISME ET DU CADASTRE (ANUTTC)

Directeur Général Adjoint : M. Charles Léonard NGUEMA EBOZO'O.

SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE (SNI) DIRECTION GENERALE

– Conseillers du Directeur Général : MM.

Christ KILINGUI

Freez Teddy Rostand PIENKA, en remplacement de M. Aubin OKILI ;

MMES.

Bernadette REBIENTOT OWANSANGO, Confirmée ;

Arielle AGNEGUE, Confirmée ;

Solange NDOUNA, Confirmée.

Directeur des Affaires Financières : Mme. Betty OKOUMBA LENTOMBO, en remplacement de M. Fidèle OBIANG ESSONE.

Directeur de la Production et du Patrimoine Immobilier : M. Destin Junior OMPAYI DE MANDOH.

Directeur de la Gestion Immobilière : M. Yves MANGA, confirmé.

Directeur des Affaires Juridiques et Foncier : M. Michel EKANI, en remplacement de Mme Grâce NIEMBO MONDJOH épouse EYHA.

MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE, DE LA DIGITALISATION ET DE L'INNOVATION

ADMINISTRATION SOUS-TUTELLE ACE GABON

Chargé de Service Achat et Approvisionnement : Mme. LENDOYE ABONDO épouse NGARI GNALA.

AGENCE NATIONALE DES INFRACTURES FREQUENCES (ANINF)

Conseiller du Directeur Général : M. Jean AVALA.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, CHARGÉ DES DROITS HUMAINS

CABINET DU MINISTRE

Conseillers techniques

MM. :

Roméo Gildas OYOUNE ;

Prisity Fanel MENDOME.

Mme :

Julia Romary MOMBO.

Secrétaires de cabinet Mmes :

Adèle Christine C. MEKINA NKOGHE ;

Aloisia Ludmilla ETOUME AMIONG.

Chargés d'études

M. :

Nathanaël Guyenne Zorobabel NGOMA.

Mmes :

Valérie NGOMBO-NDINGUI épouse DJON NDONG ;

Stella Laurence OKOME OBIANG.

Chargés de mission

MM. :

Daniel BIBE-BI-NZOGHE ;

Malam DAOUDA ;

Alain Paulin NZE EYA ;

Alexandre LEPINDA.

Aide de camp

Adjudant GANIYOU ETOUGHE NJIFAKOUO Abdel.

Agent de sécurité

Adjudant MFOULE OBAME Janvier Kevin.

Chauffeur particulier

M. Étienne EYOGHE.

Chef du protocole

M. Sydney Georges OMBINA.

MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION ET DE LA PROSPECTIVE CABINET DU  
MINISTRE

Directeur de Cabinet

M. Godwin ALINI YANDJANGOYE.

Conseiller diplomatique

M. Mathurin MENGUE BIBANG.

Conseiller en communication

M. Martial TSONGA.

Conseiller juridique

M. Jean Dedieu ZUEDZANG.

Conseillers techniques

MM. :

MFA OBIANG ;

Camille M'BIKA ;

Sylvain Jonas MOUSSAVOU.

Mme :

Bertille Patricia OZOUNGUET.

Chargés d'études

MM. :

Thierry Fresnel MAMBOUNDOU ;

Alfred NHANG BIBANG.

Mme :

Grâce Mélodie MAMBOUNDOU.

Chargés de mission

MM. :

Lin Amédée EFOUA ;

Ibrahim TALBA.

Mmes :

Perpétue Amélie Charlotte ;

Nicole NTSAME EYI épouse ZUE OBAME.

Secrétaire particulière du Ministre

Mme Juliette Armande MEDZA M'AKOUE.

Secrétaires de cabinet Mmes :

Agnès Anouchka MBANG OTOULAS épouse MASSIMA ;

Sabrina NGOUNA épouse ZUE ABESSOLO.

Chef du protocole

Mme Josiane LENGOUA.

Aide de camp

Maréchal des logis-chef major OLLOUMOU Ramadian.

Agent de sécurité

Sergent-chef MOUITY MOUSSOUNDA Yves Alban Boris.

Chauffeur particulier

M. Francklin OSSENE EYI.

ADMINISTRATION SOUS-TUTELLE

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE (CNS)

Secrétaire Permanent : M. Thierry Francis TIWINOT.

MINISTERE DE LA REFORME ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

CABINET DU MINISTRE

Conseiller Diplomatique : Mme Lucette Angèle ZOKAMBA épouse AL-LELA, confirmé.

– Conseillers Techniques :

MM

Yvon Patrice NZOGHE NZDIME, confirmé ;

Bruno ONDO MINTSA, confirmé.

Secrétaire Particulière du Ministre : Mme. Pélagie NFONO AKOUE épouse ELLA, confirmée.

Secrétaire Particulière du Directeur de Cabinet : Mme Paulette Annie Manuella NZE NGUEMA épouse MOUMBOGOU, confirmé.

– Secrétaires de Cabinet :

MMES

Nicole KANTOLOKALI épouse NGOMANGA, confirmée ;

Arna Pemelle EKOVONE ANGOUN, confirmée ;

Jennifer Annaëlle TSAME ABOGHE.

– Chargés d'Etudes :

MM

Yvon MAGNOGNI MIHINDOU, confirmé ;

Mme

Jean Mauryn MBELE, confirmé ;

Nelly Flora ZOLOME, confirmée.

Chef du Protocole : Andréa Rosa IGOUWE DONDIA, confirmé.

Aide de Camp : Sergent-chef MBAMA Juste Stive Arnaud, confirmé.

Agent de Sécurité : NGUEMA Cédric Joey, confirmé.

– Chargés de Missions :

Mmes

Prisque Delonnet MAIDYA MINDILHOU, confirmée.

Georgette Nadège Flore KODIANGANY, confirmée.

MM

Steeve Rémi NGOUA NTOUTOUME, confirmé ;

Julien Quentin ABOGHE NGOME, confirmé.

AUTORITES ADMINISTRATIVES ET INDEPEDANTES

COMMISSION NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET  
L'ENRICHISSEMENT ILICITE (CNLCEI)

Cabinet du Vice-Président 1 Guy Florian KEBILA BIRINDA

Secrétaire Particulière : Mme Guise Arlène MAGOSSO.

Chargée d'Etudes : Mme. Lynda Armelle MBARI DIVASSA épouse DICKA.

Cabinet du Vice-Président 2 Jacqueline LECLAND NGOUANGA

Secrétaire Particulière : Mme Isabelle Nelly BOCLE ONANGA.

Chargé d'Études : M. Yves Laurent MENGUE.

Chauffeur Particulier : M. Éric MEKOKÉ OLENDE

Cabinet du Commissaire-Membre Sophie AMBOUNDA

Secrétaire de Cabinet : Mme. Arlette NGWENGWE.

Chargé d'Études : M. Gaël Séverin MANDJABA.

Chauffeur Particulier : M. Weiss-Morhel ONFIA LABYLA.

Cabinet du Commissaire-Membre Félix BANGOUSSOU

Secrétaire Particulière : Mme Marie Sylviane Berthe ONANGA épouse AKANDA.

Cabinet du Commissaire-Membre François MEZA ME ZE

Secrétaire Particulière : Mme. Joséphine Diane BOUNOUNA.

Chargé d'Études : M. Narcisse TSONGA.

Chauffeur Particulier : M. Ludovic BIBANG ALLOGHO.

Cabinet du Commissaire-Membre Lydie IMMONGAULT

Secrétaire Particulière : Mme Bernadette ANDEME OBIANG.

Chargé d'Études : M. Landry BOUDOUGHOU.

Cabinet du Commissaire-Membre Donatien MOUKALA

Secrétaire Particulière : Mme. Luce BENGONE épouse AMVAME EKOMI.

Chargée d'Études : Mme. Madeleine AGNOROGOULET.

Chauffeur Particulier : M. Yvan Thierno PEKET NDOMBA.

Cabinet du Commissaire-Membre Séraphin ONDOUMBA

Secrétaire Particulière : Mme. Armelle Aimée MAMBOU épouse BOUCKAT.

Chargé d'Études : M. Sylvère Wilfred NZAMBA.

Secrétariat particulier du Commissaire du Gouvernement

Conseiller du Commissaire du Gouvernement : M. Régis Gatien LECKOGO

Secrétaire Particulière : Mme. MINKOUE NDONG épouse ESSINGONE

Chauffeur particulier : M. Jadrise Marc ODOUNGA

SECRETARIAT GENERAL

Secrétaire Particulière du Secrétaire Général : Mme. Céréna MA-ROUNDU KOMBILA DIMEIMA.

– Chargés d'Études : MM

Harchy Daric MOUKANDA MADJIMALANI ;

Grégoire Tadiane NKOMA BLANCHET.

Chauffeur Particulier : M. Joachim NTOULANKIMA EKOUA.

#### SERVICE COURRIER

Chef de Service : Mme. Claudette MBONGO épouse LEHOUBOU ANDJEMBE.

#### DIRECTION DES ETUDES ET DES EVALUATIONS

Directeur : M. Rosin Clauther MBAMI.

Chargé d'Etudes : M. Esthy AKA OYANIGUI.

#### DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET DU MATERIEL

Directeur : M. Gilles Chantry Amour OVOUGHOU.

#### SERVICE FINANCIER, DU BUDGET ET DU MATERIEL

Chef de Service : Mme. Brelle Olivia OKOUELE LEMİYEME.

#### SERVICE INFORMATIQUE

Chef de Service : M. Thierry OBAME NZE.

#### DIRECTION DES ARCHIVES ET DE LA DOCUMENTATION

Directeur : M. Bertin ANGO EKOUMA.

#### SERVICE DOCUMENTATION

Chef de Service : Mme. Ambroisine ETOMBA.

Les agents dont les noms suivent sont remis à la disposition de leur administration d'origine.

Il s'agit de :

MMES :

Laure Valérie BAGWENDY

Orlane BIYIE NZE épouse BOUCKA ESSONO

Jacqueline YENO JAMES

Cynthia Melissa MOKETOU

MM :

Lausin Serge BIKENGNE-BI-EKOME

Séverin Patrick LENDOYE

Roland LEBONDO KAWAYE

Chadriel Label ENGOUANGOYE BOUKANGOYE

Romarc ENKORO

AUTORITE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ENERGIE  
(ARSEE)

Secrétaire Exécutif : M. Joseph Norton MESSAN, en remplacement de M. Emmanuel  
BERRE.

AUTORITE DE REGULATION DU TRANSPORT FERROVIAIRE (ARTF)

Président du Conseil de Régulation : M. Ludovic MEGNE, en remplacement de M. François  
BANGA EBOUMI

COMMISSION NATIONALE DE LA DEMOCRATIE ET DE LA  
PARTICIPATION CITOYENNE

Président : M. Séraphin MOUNDOUNGA

INSTITUTION CONSTITUTIONNELLE SENAT

CABINET DU PRESIDENT DU SENAT

Directeur de Cabinet : M. Silvère-Landry BOUBALA.

Directeur de Cabinet Adjoint : M. Georges Christian WAZA.

Chef de Cabinet : Gislin MBYE NTOMA

– Secrétaires Particulières : Mmes

Pulchérie AMBOUGOU BOUKAL épouse RENOMBO ;

Laurianne Flore ABENG OBIANG.

Secrétaire du Directeur de Cabinet : Mme Yvonne Noella WORA-Y-AWORET.

– Secrétaires de Cabinet :

Mme Guilaine Ninon NZE-EKOUME

M. Christ KOUTONDI DODJI.

Mme Ferry Willia OBONE ZUE ;

Mme Nicole ABEGUE NGOUA ;

Patricia ABENGOANG.

– Conseillers Techniques : MM.

Lucien Théophile NGOSSANGA ;

Michée ASSE MINKO ;

Joseph NJIMBA ;

Parfait Séverin EDZANG MINKO ;

Coudel KOUMBA.

Général EKOUA Jean

Dr Julien IBOUANGA

Mme Jacqueline NTSAME épouse BEKA B'OBAME

Sylvain NGUEMA MEYE

Hervé ESSIMBA

Gérard MENGUILE

Conseiller chargé de la Décentralisation et du Développement des Ter-ritoires : Mme Harlette BILOGHE ABESSOLO.

Conseiller chargé de l'Évaluation des Politiques Publique : M. Henri MBA NDONG.

– Conseiller Diplomatique et de la Coopération Interparlementaire :

Mme Ligie Mathurine INDJELE NAMBA.

Conseiller Juridique : M. Olivier MINKO M'EVOUNA.

Conseiller Politique : M. Guy Roger MENGUE M'AVAME

Conseiller en Communication : M. Victor MEBALE.

Chargés d'Etudes :

– MM. :

Hubert Patrick MBAZIBADI ;

Edmond MBANDA NZENDZILET ;

Stormy Keith Marc MENDOME NTOUTOUME ;

Gaius Guyrlin N'NAH EKOUGAGHE ;

Glenn Pharell NDONG BELE ANGOME.

Chargés de Missions :

– MM. :

o Jean Pierre APOUBAZOKOU ;

Marcel LISSENGUET ;

Eric NDONG BEKALE ;

Julien MENIE ;

Dieudonné BIBANG BI EMANE

– Mmes :

Bernadette BOBANGA ;

Mme Gertrude MELLY LILEWA.

Aide de Camp : Capitaine NGOKILA Risael.

Aide de Camp : Adjudant-Chef Major MEKAME MBA BILOGBIVOUE

Aide de Camp : Adjudant-Chef NGAYILA DOUSSIN Georges Loic.

Aide de Camp : Adjudant OBAME MBA Romuald Cédric.

Chauffeur Particulier : M. Benoît BEKALE ABOGHE.

#### SECRETARIAT GENERAL

Secrétaire Général : Mme Magalie NEMBE.

Secrétaire Général Adjoint : Mme Béatrice NTOUTOUME.

#### DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Directeur de Communication et des Relations Publiques : M. Tony ENGOUMA.

– Service Presse Écrite

Chef de Service : M. Cédric NDZENGUE LOMAS.

#### DIRECTION GENERALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Directeur Général : M. Evy-Dan ASSOMO.

#### DIRECTION DES FINANCES ET DU BUDGET

Directeur : Mme Prisca Marie Thérèse ADIAHENOT EVONGUE.

#### DIRECTION GENERALE DES SERVICES LEGISLATIFS

#### DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES ET INTERPARLEMENTAIRES

Directeur : Mme Opheela BEKANA BOUENY épouse BOUDONO SIMANGOYE

Par ailleurs, les personnes ci-après désignées sont remises à la disposition de leurs administrations d'origine :

MM.

Jean Paul TIRI ;

Serge ZENG ANGO ;

Jean François MANDACKA ;

Guy Stéphane PADZYS ;  
Lucien POUNGUI ;  
Aimé Patrice KOUMBA ;  
Éric Gaël MYBOTO ;  
Claudiel Placide AUBIANG NZEH ;  
Gaëtan Magloire NANG MEBALE ;  
Landry MADIBA ;  
Dr. Nigel Igor MAKAYA ;  
Jules SANDOUGOUT ;  
Willy ADONG LIBACKOU ;  
Julien IBOUANGA ;  
Bertin LIPOKO ;  
Emmanuel MEYO ;  
Judicaël MOUKANGA AKENDENGUE ;  
Guy Laurent ABO BEKALE ;  
Arnold GNONGUI POSSOU ;  
Franck Alexandre MOUELY KOUMBA ;  
Juste Lambert LIBENDZE MOULOUNDI ;  
Nick Padone BEYIBATSI ;  
Ruch Duphy POUNGUI ;  
Franck NZIENGOU MOULOUGUI ;  
Merlin ASSOUMOU NDO ;  
Innocent ONDO NGOND ;  
Patrick BEKALE BOUDRY ;  
Yannick Carrel NDOUKOU ;  
Jean Frédéric KONDZO ;  
Jean Jacques ZAKAMA ;  
Jean Max NZUI MVONE ;  
Edwin Ballack OBAME MEBIAME ;  
E. René BODANGUI MATOBO ;

Herbert Tangui NZAMBA NZAMBA ;

Donatien BOUKAMBA ;

Bienvenu Jicken BEBANDA ;

Fidèle IBASSA MOUELE ;

Juste Brice IYANGUI ;

François Eric NKIZOGOHO MEDZEGUE ;

Loïc NZE OBAME ;

Henri Claude KOMBILA ;

Lieutenant LOMBAT Hugues Armand ;

Maréchal des logis Chef Major MISSOUNMA BISSIRA Aubin Yannick ;

Adjudant-Chef Major NDOUMOU Augustin Yannick ;

Adjudant-Chef NKELE Pierre ;

Ludovic Marcel NAH ;

Dr. Francis NDOUME OBIANG.

Mmes :

Hélène Marlyse YANGARI ;

Felcy Priske MAWOMBA INGUENDE ;

Gracia TSENGUE ;

Clémence Olga METOGO ;

Nails Nina Cherone MATOUNGOU ;

Edna Jennifer BINOUNOU POUNGUI ;

Brigitte MVEY ;

Raissa Ines MABIKA ;

Ruth Jessica OYABI OMPOUNGA ;

Pétula Vanessa OKOME MINKOH ;

Anaël Frida MBOMBET ;

Falonne LIPILA NDZIIPA ;

Marie Thérèse Laure MENGUE ;

Marcy Lauriane POUNGUI MBOMO ;

Hermine BAYENI ;

Arielle Cherone NDOMBI MOUSSOUNDA épouse POUNGUI ;

Dominique Lynda MOUSSOUNDA MBADINGA

Nadège LENDOYE KOUELE ;

Christelle MOUSSAVOU BOUKA ;

Yolande BIVEVA épouse BOMO ;

Adjudant-Chef Major BANGADI Olive.

MINISTERE DU PETROLE ET DU GAZ

SERVICES CENTRAUX SECRETARIAT GENERAL

Secrétaire Général : Mme Juliette Corinne SKITT,

Secrétaire Général Adjoint : M. Franck Eddy NDOUMBA.

INSPECTION GENERALE

Inspecteur Général des Services : M. Bernadin MVE ASSOUMOU.

DIRECTIONS GENERALES

DIRECTION GENERALE DE L'AMONT PETROLIER ET GAZIER

Directeur Général : Mme Corinne POSSO RAIVIRE épouse MAM-BOUNDOU.

Directeur Général Adjoint : M. Michel Amos MOUBA DIABA.

DIRECTION GENERALE DE L'AVAL PETROLIER ET GAZIER

Directeur Général : M. Thibault Gaël IDOUMI, confirmé.

Directeur Général Adjoint : M. Nicaise MVE MINTSA.

DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET JURI-DIQUES ET DE  
GESTION DES DONNEES PETROLIERES ET GA-ZIERES

Directeur Général : M. Duplex YOCKOT, confirmé

DIRECTEUR GENERAL DU CONTENU

Directeur Général : M. Fernand EPIGAT.

DIRECTION GENERALE DE LA PREVENTION DES RISQUES PETROLIERS ET  
GAZIERS

Chargée d'Études du Directeur Général : Mme Jessica Anouchka épouse BOUNDONO  
SIMANGOYE.

ADMINISTRATIONS SOUS-TUTELLE PIZOLUB.

Directeur Général Adjoint : M. Kevin MOUNGALA

Conseiller du Directeur Général : M. Arnaud Lilian OYOUOMI  
TULLOW OIL S.A.

Directeur Général Adjoint : M. Dean NDAOT REMBOGOT.  
GAB'OIL S.A. DIRECTION GENERALE

Directeur Général : M. Éric SOUNDA, en remplacement de Mme Renée Patricia KUKUMBE IVUGU.

Conseiller du Directeur Général : M. Dietrich NDOUTOUME

Chargé d'Études : Mme Armelle MBAZOGHE ELLA

SOCIETE GABONAISE DE RAFFINAGE (SOGARA) CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil : Général MANDJOU NGAYOUO Paulin.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DE LA DETTE ET DES  
PARTICIPATIONS

SERVICES CENTRAUX

Secrétaire Général : M. Michel TSAMBA

Secrétaire Général Adjoint : Mme Flore ANOUMBONO YENOT

INSPECTION GENERALE DES SERVICES

Inspecteur Général des Services : Mme Rêve Rolande MOUKALA épouse ONANGA  
NDIAYE

Inspecteur Général des Services Adjoint : M. Alain BOUBATA

SERVICES CENTRAUX

DIRECTION GENERALE DE LA DETTE

Directeur Général : M. Clotaire OBAME NZE.

Directeur Général Adjoint : M. Pamphile EYUGA.

DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

Directeur Général : Mme Édith Laure OYAYA épouse MBIGUIDI.

Directeur Général Adjoint : M. Calixte Médard NDJIBAH.

– Chargés d'Études du Directeur Général : MM.

Stéphane Franck MINKO ;

Yves Constant KISSA.

MMES.

Edith Flore AGOUNA ;

GIGNANG-I-NDZA MAGANGE épouse NKIZOGO ;

Delphine Diane Edna SOUNGANI ONANGA ;

Annick Flore MEDZA M'ONDO ;

Jessy Nelly ONDO ;

Jessica ABELOKO ;

EKOOUNGOU épouse CHELE Cynthia.

SERVICE CENTRAL DU COURRIER ET DES ARCHIVES

Chef de Service : Mme. Rachelle ALLANDZI EVOUONY.

INSPECTION DE SERVICES

Inspecteurs des Services : M. Paul ABESOLO ESSO'O MINTO'O

– Inspecteurs des Services Adjoints :

MM.

Eugène Saturnin SANGOUBARI ;

Gérard NKOUME NZOGHE ;

Jean Yves EDOU ;

Christian ABESOLO MENGUEY ;

Philippe Christian MINKANG-MI-NZE ;

Brice Didier ABESOLE NTOUTOUME ;

Pamélo MBA AKOURE ;

Constant Brice MOUNGOUNGOU.

MMES.

ETOGHO Hermine Pascale épouse NZOUBOU ;

Aïcha NDJILEKISSA LEKOUNIGHA

– Inspecteurs des Services Assistants :

MM.

Alain Serge OZIMOH ;

Guy BOUMBANGOYE ;

Pierre Landry MBA NGUEMA ;

Ernest-Balbin PIGHA-KIKI. MME.

MVOU OKENKALI Arlette épouse NKEYI.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS

Directeur : M. Richard OMBANGO.

Directeur Adjoint : M. Ghislain OSSAGATSIA NGOKOUBA.

Chef de Service du Budget et du Matériel : M. Ulrich ANDOUKA.

Chef de Service du Personnel et de la Formation : Mme Diane Herlange BAIDJIMRA-ETOGHO.

Chef de service des Affaires Sociales : Mme Gertrude LOUSSOU.

DIRECTION DE LA CENTRALISATION, DE LA STATISTIQUE ET DES EMISSIONS

Directeur : M. Carl-Eugène CAPITO.

RECETTE PRINCIPALE DES IMPOTS

Chef de Service Central de la Comptabilité : Mme. ABOUE Murielle Ca-role épouse DOSSOU.

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

Directeur : M. Ignace Davy MENDOUME MINKO.

Directeur Adjoint : Mme MAMADOU ANTIGUI épouse GUIBINGA Egère.

Chef de Service d'Analyse Quantitatives et Modélisation Fiscale : Mme Huguette Raïssa NGOUBADJAMBO.

Chef de Service de la Prospective : M. Maxence ESSANGABELA-OKOUMA.

Chef de Service d'Analyse Macroéconomiques : Mme AKOMA NKIET Gisèle épouse LIKASSA.

Chef de Service des Études : M. Eugène Junior NGANGA SINGATADY.

## DIRECTION DES REGIMES SPECIFIQUES

Directeur : Mme. LENDIRA Ida Persévérance épouse MOUTETE.

Directeur Adjoint : Mme AYENOUE NTCHONI MAROUNDOU Sophie Eliane épouse MBEMY-YOYA.

Chef de Service de Gestion Fiscale des Mines, Pétrole et Forêts : M. Jean Lucien YEBA.

## DIRECTION DE LA LEGISLATION ET DU CONTENTIEUX

Directeur : M. Jacques Brice Séverin LIBIZANGOMO.

Directeur Adjoint : M. Emery Joffrain MAYAKA LANGANGOUET.

Chef de Service des Relations Internationales : Mme OKOME OLAME Grâce Désirée Suzanne.

## DIRECTION DES VERIFICATION FISCALES

Directeur : Mme. Françoise Stéphanie OKOUMA VOUA.

Directeur Adjoint : M. Rodrigue MOMBO.

Chef de Service des Vérification Nationales et Internationales : Mme Marie Perine DIGOUMBILOU SADIBI.

– Chef de Service des Vérifications des Situations Fiscales d'Ensemble :

M. Alain Fabrice NGUIABISSA.

## DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

Directeur des Grandes Entreprises : M. Wenceslas PISSAMA DISSA-FOUNDOU.

Directeur Adjoint : Mme. Murielle Stella BAYOGHA.

Chef de Service de Gestion et du Contentieux : Mme Nathalie Marie So-nia ONIANE épouse YENGOUÏ NGUEMAH.

## DIRECTION PROVINCIALE DES IMPOTS DE L'ESTUAIRE

Directeur : Mme. Lola Dulcinette AKOMA LENDJELE.

Directeur Adjoint : M. Anicet Francis LIBANGA.

Chef de Brigades de Contrôle : M. Gaétan GARO BOUNGOUNDOU.

## CENTRE DES IMPOTS DES MOYENNES ENTREPRISES-CIME-OWENDO

Chef de Centre : Mme. Léa NGOUBILI.

Chef de Service d'Accueil, d'information et de Localisation : M. Rick Fleury BADAMASSI.

## CENTRE DES IMPOTS DES PETITES ENTREPRISES ET DES PARTICULIERS -CIPEP NORD

Chef de Centre : M. Gustave Lezin BOUKANDJA.

Chef de Service de Gestion et du Contentieux : Mme ASSELE MBELE OMOUO Jamilla.

Chef de Service d'Accueil, d'information et de Localisation : M. Karl Yorique OYUGOU

CENTRE DES IMPOTS DES PETITES ENTREPRISES ET DES PARTICULIERS-  
CIPEP-SUD

Chef de Centre : M. Jonas AMBALI.

CENTRE DES IMPOTS D'AKANDA

Chef de Centre : M. Moustapha Idriss NGARI OYABI.

Chef de Service de Gestion et du Contentieux : Mme Evelyne Gisèle OBONE NKOGHE.

Chef de Service d'Accueil, d'information et de Location : M. Adjé ALI.

DIRECTION PROVINCIALE DES IMPOTS DU HAUT-OGOOUE

Chef de Brigades de Contrôle Fiscales : M. Maximilien BOUBINDJI MANGOUMBA.

Chef de Service des Affaires Domaniales : M. Liedess SANGOUET.

DIRECTION PROVINCIALE DES IMPOTS DU MOYEN-OGOOUE

Chef de Brigades de Contrôle : M. Marien Emery MOUKETOU LENGA.

Chef de Service des Ressources et des Moyens : M. Brice Martial NDIN-GA NDINGA.

Chef de Service des Affaires Domaniales : M. Willy Gildas DIRAMBA BOUSSOUGOU.

DIRECTION PROVINCIALE DES IMPOTS DE LA NGOUNIE

Directeur Provincial : M. Raphaël Fils NZO.

Directeur Provincial Adjoint : M. Francis MBOULOUNGOU.

Chef de Brigades de Contrôle : M. Jean Laurent MENZOGHE M'OSSA.

Chef de Service de Gestion et du Contentieux : M. Hermes ILAGOU OSSAD.

DIRECTION PROVINCIALE DES IMPOTS DE L'OGOOUE-MARITIME

Directeur Provincial : M. Francis AGNOUGA.

Directeur Provincial Adjoint : Mme. Prisca ANDJOUOMO M'EBOUGOU.

Chef de Brigades de Contrôle : M. Davy ENGOGHO-NGAYILA.

CENTRE DES IMPOTS DES MOYENNES ENTREPRISES-CIME-PORT-GENTIL

Chef de Service de Gestion et du Contentieux : M. Yannick Régis OBOUNOU  
MEWONO.

CENTRE DES IMPOTS DES PETITES ENTREPRISES ET DES PARTICULIERS  
DE PORT-GENTIL

Chef du Centre : M. Iréné TOME ESSONE.

DIRECTION PROVINCIALE DES IMPOTS DU WOLEU-NTEM

Directeur Provincial : M. Christe AKOMBI.

Directeur Provincial Adjoint : M. Francklin ELLA-NGUEMA.

Chef de Service d'Accueil, d'information et de Localisation : M. Davy Landry BOUPEZE  
ANDANG.

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

Directeurs Centraux des Affaires Financières

Directeur Central de la Présidence de la République : M. Ted ADIMIN-GA KOUNA ;

Directeur Central au Secrétariat Général du Gouvernement : Mme Er-line MILONGOU PEPE  
;

Directeur Central du Ministère de la Défense Nationale : Colonel Jean de Dieu MIKALA ;

Directeur Central du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Ins-truction Civique : Mme  
Lucienne NGNYOMBA LEKANGA épouse NOMBO ;

Directeur Central du Ministère de l'Accès Universel à l'Eau et à l'Éner-gie : M. Hubert Max  
ESSONO ELLA ;

Directeur Central du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation :  
Commandant Fernand Edgard NZIGOU NZIGOU ;

Directeur Central du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopé-ration, chargé de  
l'Intégration et de la Diaspora : M. Saint Daniel BOU-BANGOY'ODOUNGA ;

Directeur Central du Ministère de l'Économie Numérique, de la Digita-lisation et de  
l'Innovation : M. Amour NNANG NDOUME ;

Directeur Central du Ministère de la Justice, Garde des Sceaux, chargé des Droits Humains :  
Mme Prisca Nadège ASSOUNGA ;

· Directeur Central du Ministère de la Planification et de la Prospective :

M. Davy MANDZA TSOMO ;

Directeur Central du Ministère de la Réforme et des Relations avec les Institutions : Mme  
Jacqueline NTSETOUGHE épouse BEKALE ;

Directeur Central du Ministère du Pétrole et du Gaz : Mme Georgina EFFOUA ;

Directeur Central du Ministère de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la Vie Chère : Mme Da-nielle MOUTSINGA épouse NYAMAT BANTSIVA ;

Directeur Central du Ministère des Mines et des Ressources Géolo-giques : Mme Noëline TSIRI ;

Directeur Central du Ministère de la Pêche, de la Mer et de l'Économie Bleue : Mme Durance AVOME OKE ;

Directeur Central du Ministère des Travaux Publics et de la Construc-tion : Mme Marie-Jeanne MENGUE épouse NDOUTOUME ;

Directeur Central du Ministère de l'Industrie et de la Transformation Locale : M. Maurice IGOUWE ;

Directeur Central du Ministère de la Fonction Publique et du Renfor-cement des Capacités : M. Jean Noël EYAMA ONDO ;

· Directeur Central du Ministère du Travail, du Plein Emploi, du Dia-logue Social et de la Formation Professionnelle : M. Judicaël MAVIOGA

;

· Directeur Central du Ministère des Eaux et Forêts, de l'Environne-ment, du Climat, chargé du Conflit Homme-Faune : M. Hanse MOU-BELE ;

Directeur Central du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : M. Guy Fauster MITSIONGA ;

Directeur Central du Ministère de la Santé : Mme Honésime BINDZA NGOMA ;

Directeur Central du Ministère des Affaires Sociales, chargé de la Pro-tection de l'Enfance et de la Femme : M. Etienne Harding NZENGUI ;

Directeur Central du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Dé-veloppement Rural : M. Sabas Paterné KOUMBA ;

Directeur Central du Ministère du Commerce, des PME-PMI et de l'Entrepreneuriat des Jeunes : Mme Lolita MENVIE DENANO ;

Directeur Central du Ministère du Tourisme Durable et de l'Artisanat : Mme Edwige RETENO WENTCHANDI ;

· Directeur Central du Ministère de la Jeunesse, des Sports, du Rayon-nement Culturel et des Arts, chargé de la Vie Associative : M. Christian MBOULOU MVE ;

Directeur Central du Ministère de la Communication et des Médias :

M. Jean Paul NTCHOUA.

ADMINISTRATIONS SOUS-TUTELLE

FONDS GABONAIS D'INVESTISSEMENTS STRATEGIQUES (FGIS)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil : M. Charles MBA

SOCIETE COMMERCIALE DU GABON DE REASSURANCE (SCG-Ré) CONSEIL D'ADMINISTRATION (SCG-Ré)

Président du Conseil : M. Joël OGOUMA.

CAISSE DE STABILISATION (CAISTAB)

Conseiller du Directeur Général : Mme Emerand OLOLO.

CAISSE DE DEPOTS ET CONSIGNATION (CDC) CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil : M. Philibert ANDZEMBE.

CAISSE DES PENSIONS ET DES PRESTATIONS FAMILIALES (CPPF) DIRECTION GENERALE

Directeur Général Adjoint : M. Guy Pierre BISSAGOU.

AGENCE GABONAISE DE DEVELOPPEMENT DURABLE (AGADEV)

Conseil d'Administration

Président du Conseil : Général Auguste BIBAYE ITANDA

MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES GEOLOGIQUES ADMINISTRATION SOUS-TUTELLE

SOCIETE EQUATORIALE DES MINES (SEM)

Conseiller du Directeur Général : M. Guy MENDOUME.

MINISTERE DE LA PÊCHE, DE LA MER ET DE L'ECONOMIE BLEUE SECRETARIAT GENERAL

Chargé d'Études du Secrétaire Général : Mme Linda Joëlle BADINGA EGOMBENGANI

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU RENFORCEMENT DES CAPACITES

ADMINISTRATIONS SOUS-TUTELLE

## ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION (ENA)

Directeur Général : M. Rodrigue MIKOLO BANAKA, Inspecteur General des Finances.

Directeur d'Études : M. Mesmin MOUIRY

Directeur du Centre de Recherche Administrative Appliquée : Dr. Jean-Christophe MFOUMOU PEINDY

## ÉCOLE DE PREPARATION AUX CARRIERES ADMINISTRATIVES (EPCA)

Directeur Général : Mme. Gwladys NOMEWA née IMMONGAULT.

MINISTERE DES EAUX ET FORÊTS, DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT,  
CHARGE DU CONFLIT HOMME-FAUNE

## ADMINISTRATIONS SOUS-TUTELLE

AGENCE D'EXECUTION DES ACTIVITES DE LA FILIERE BOIS (AEFFB)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil d'Administration : M. Marcel DIKOUBA.

AGENCE GABONAISE D'ETUDES ET D'OBSERVATIONS SPATIALES (AGEOS)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil : M. Franck NDJIMBI.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE, PORTE PAROLE DU GOUVERNEMENT CABINET DU MINISTRE

Conseiller Diplomatique : Mme Lynda Nadia Natacha OBONE ANGOUE

ADMINISTRATION SOUS-TUTELLE UNIVERSITE DES SCIENCES DE LA SANTE  
(USS)

Recteur : Pr. Solange Isabelle ANDEME AFENE épouse NZENZE.

Vice-Recteur, chargé de la Pédagogie : Pr. Jean-Bernard LEKANA-DOUKI.

Vice-Recteur, chargé de la Coopération : Pr. MOUECOUCOU GOUS-SALA épouse  
AKAGA.

Vice-Recteur, chargé de la Vie Étudiante : Pr. Landry MISSOUNGA.

Faculté de médecine

Doyen : Pr. Guy Joseph LEMAMY.

Vice- Doyen 1 : Pr. Marie Andrée N'NEGUE épouse MEZUI.

Vice- Doyen 2 : Pr. Serge Thierry OMOUESSI

CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES (CNOU)

Chargée d'Études du Directeur Général : Mme OSSEMANE MBENG Anaëlle Vanessa.

Directeur des Affaires Financières et Juridiques : Mme TENMBI MOUNDZIEOUD Ida Flore épouse AHAVI ;

Directeur des Œuvres Universitaires Zone Sud : M. SOUHLATY POATY Joseph Patrick ;

Directeur de la Délégation Zone Nord-Akanda : Mme LÉBOUSSOU épouse MOUNGUENGUI Arlette ;

Directeur Adjoint de la Délégation Zone Nord-Akanda : M. NDJOLEKOU OTSOBIT Naulasque ;

MINISTÈRE DE LA SANTÉ CABINET DU MINISTRE

Directeur de Cabinet : M. Éric Paul LEMBE MOUSSINGA.

Conseiller Technique chargé des RH et de la Formation : M. Jean Oscar NZOUTSI DIOSSE.

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES CHARGE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FEMME

SECRETARIAT GENERAL

Secrétaire Général : Mme Pépécy OGOULINGUENDE, en remplacement de Mme Paule LISSENGUET YAPA.

DIRECTION GENERALE DE LA FAMILLE

Directeur Général Adjoint : M. Guy Serge BISSAGOU.

ADMINISTRATION SOUS-TUTELLE

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE (CNSS)

– Conseillers du Directeur Général : MM.

Marc Joël BATCHIELILY ;

Yorgen KIWAWA MABOULOUKI ;

Armel Danny OBANGA.

MMES.

Nathalie MOREAU ;

Patricia LAMLATH PARAISO ;

Anita OYINI ABOUGHE KOULA.

Mme Natacha OSSIALI ONGAYE.

Chargé d'Études Directeur Général : M. Steeve NGOROGO.

DIRECTION JURIDIQUE

Directeur : Mme. Edna Créolle NZE EKOUME.

DIRECTION DE LA CONFORMITE ET DE L'AUDIT

Directeur : Mme. Marielle LENDEME épouse BIVIGOU.

DIRECTION DE L'IMMATRICULATION ET DU RECOUVREMENT

Directeur : M. Hassan NGOLET GANDHOUR.

DIRECTION DE LA PREVENTION ET DES RISQUES  
PROFESSIONNELS

Directeur : Dr. Liliane NGANGA SINGATADY ZANG épouse NGUEMA.

ADMINISTRATION SOUS-TUTELLE

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DU  
DEVELOPPEMENT RURAL

CABINET DU MINISTRE

Directeur de cabinet

M. Fred NTOUTOUME OBIANG-NDONG.

Conseiller diplomatique

M. Parfait Wilfried DOUKAGA KASSA.

Conseiller en communication

M. Florick MBA NGUEMA NDONG.

Conseillers techniques

Chargé des questions vétérinaires et d'élevage :

M. Morgan BIGNOUMBA.

MM. :

Calixte MBENG ;

Tristan NONDAT.

Mme :

Chimène Michelle MILENDJI KOUMBA.

Secrétaire particulière du Ministre

Mme Pénina MBADINGA épouse KOMBILA ATOME-ZAME.

Secrétaire particulière du Directeur de cabinet

Mme Sandrine Dorc MIPAGNA MATSOUNGOULOU épouse TCHIKAYA.

Secrétaires de cabinet Mmes :

Esther Carène SISSA ;

Olivia Justine Marie-Claire NDONG-EYI ;

Audrey ILOTI NDJANGO.

Chargées d'études Mmes :

Cherolle KANDJO AKENDENGUE ;

Esther-Grace KOUMBA DIALLO SOULOUNGANGA.

Chef du protocole

Mme Alda Lydwine MAROUNDOU.

Aide de camp

Mme Wiltin Shirley DEMBA. Agents de sécurité

MM. :

MOUKETOU-MOUKETOU ;

Rodrigue BOUSSENGUI ;

Gildas SANAWAGOU KOMBI.

MINISTERE DU COMMERCE, DES PME-PMI ET DE  
L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

SECRETARIAT GENERAL :

Secrétaire Général : Mme Pamela Marylène BALAMY SINGATADY épouse NYAMA  
MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES MEDIAS SERVICES CENTRAUX  
SECRETARIAT GENERAL

Secrétaire Général : M. Alphonse Hass NZIENGUI.

DIRECTION GENERALE DE LA COMMUNICATION

Directeur Général : M. Alexis KOUMBA.

DIRECTION GENERALE DE LA POSTE

Directeur Général : Mme. Doria NDOUTA NDONG.

AUTORITE ADMINISTRATIVE INDEPENDANTE HAUTE AUTORITE DE LA  
COMMUNICATION (HAC)

Directeur Général des Affaires Juridiques et de la Coopération : M. Gilles TERENCE MBA  
ELLA, en remplacement de M. Pierre Claude MBINA MOUNDANGA.

ADMINISTRATION SOUS-TUTELLE GABON POSTE S.A

Conseil d'Administration

Président du Conseil : Mme. Louise BOUKANDOU MOUSSAVOU, con-firmée.

Directeur Général : Alfred IKAKA BOBE

Directeur Général Adjoint : M. Chrysos ANDJEMBE OKOUMBA.

Directeur de l'Administration Générale : Mme BOUNGOU Sophie née  
DIGOUEKOUROMBILA MOUSSAVOU.

Directeur des Services Financières Postaux : M. Régis Parfait EFFAH.

– Conseillers du Directeur Général :

MM.

Thierry Paul BIYOGO BI ANGWE ;

Camille IROGHOLO ;

Anicet MBADINGA MOULOUNGUI. MME.

MAMENGI MA MOUNDJEGOU TSONYI épouse MEFANE.